



Aile parlementaire adéquate

*Communiqué  
Pour diffusion immédiate*

Services ambulanciers déficients

**« Lotbinière doit être une priorité pour le ministre de la Santé »**

**- Sylvie Roy**

(Québec, 19 avril 2011) La leader parlementaire et députée de Lotbinière, Mme Sylvie Roy, a profité des études de crédits 2011-2012 pour interpellier le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, sur la situation des ambulances dans sa circonscription. « La couverture ambulancière de Lotbinière doit être une priorité pour le ministre de la Santé. Notre territoire est vaste, le délai de réponse est trop long en raison de l'absence de centres hospitaliers majeurs et le manque d'effectifs nous fait mal. Le ministre doit tenir compte de ces particularités et agir rapidement pour éviter qu'un drame se produise », a révélé Mme Roy.

La députée adéquate souligne que le nombre d'appels enregistrés dans Lotbinière est en progression depuis quelques années dû notamment au vieillissement de la population, au développement des municipalités et à la croissance du nombre de véhicules sur les routes. D'autres facteurs qui impliquent une action rapide du ministre.

Après plusieurs années de dénonciation et des ambulanciers qui sont insatisfaits de ce que lui offre le ministère de la Santé pour travailler efficacement, Mme Roy exige que l'on revoie l'offre du service ambulancier de Lotbinière dans les plus brefs délais. « La semaine dernière, le ministre Bolduc n'a pas voulu donner d'échéancier précis pour régler la situation, parlant plutôt de « délai raisonnable ». Il m'a toutefois assuré qu'il porterait une attention particulière au comté de Lotbinière en raison de son contexte géographique. S'il le fait, je suis confiante que nous aurons une réponse rapide », a déclaré Mme Roy.

-30-

Source : Aile parlementaire adéquate  
Mathieu Pineault, attaché de presse  
418-644-9318